



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion sur l'état d'avancement des études pour la mise en place des observatoires sectoriels du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique (mercredi 4 février 2015)

M. Aziz RABBAH, Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique a présidé, le mercredi 04 février 2015 au siège du Ministère, une réunion sur l'état d'avancement des études pour la mise en place des observatoires sectoriels du Ministère de l'Équipement du Transport et de la Logistique.

Les observatoires sectoriels inscrits à l'ordre du jour sont ceux dont les études ont été lancées antérieurement. Il s'agit de : l'Observatoire du transport aérien au Maroc (OTA), l'Observatoire de la compétitivité logistique (OMCL), l'Observatoire de la compétitivité des ports marocains (OCPM) et l'Observatoire du bâtiment et des travaux publics (OBTP).

En ouvrant la séance, le Ministre a rappelé l'importance de ces observatoires qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie du Ministère pour garantir une meilleure visibilité des différents secteurs dont il a la charge, et qui ont pour principales missions : de développer une intelligence économique sectorielle; développer un système d'information fiable propre à ces secteurs ; accroître leur capacité concurrentielle; accroître la capacité décisionnelle et faciliter la planification stratégique au niveau de ces secteurs ; et développer la veille stratégique sectorielle.

Au cours de cette réunion, des présentations ont été faites sur l'état d'avancement des études relatives à la mise en place des différents observatoires inscrits à l'ordre du jour susmentionnés, leurs objectifs et le planning de leur réalisation. Présentations auxquelles ont réagi les différents participants avec des remarques et observations qui ont enrichi le débat grâce aux échanges et partage des expériences.

M le Ministre a donné ses orientations sur les points importants, notamment sur le rôle que doivent jouer ces observatoires, l'intégration de certains secteurs non pris en compte, la mutualisation des moyens, l'ouverture et la modularité du système, les outils à mettre en place pour le partage de l'information, etc.

Ont pris part à cette réunion les hauts responsables des entités sous tutelle du Ministère concernées (ANP, AMDL, ONCF), les directeurs et hauts responsables des directions centrales du Ministère et des consultants.

